Conseil Communautaire

***

Lundi 4 mars 2024 à 19 h 00,
Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Procès-verbal du Conseil Communautaire du mardi 19 décembre 2023.

AFFAIRES GÉNÉRALES.

-Point AG-01 – Modifications des membres des commissions intercommunales.
-Point AG-02 - Rapport et bilan sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien, pour l'année 2023.

HABITAT.

-Point HAB-01 - Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) du Jovinien au titre du service public de l'efficacité énergétique – Avenant au contrat de Coopération.
-Point HAB-02 - Institution du régime d'autorisation préalable de mise en location pour la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne.
-Point HAB-03 - Signature d'une nouvelle convention avec la Fondation du patrimoine pour favoriser la mise en œuvre du fonds façades.

ENVIRONNEMENT.

-Point ENV-01 - Convention relative à l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de bricolage et jardin – Catégorie Thermique (REP ABJth) avec l'éco-organisme ECOLOGIC.
-Point ENV-02 - Convention relative à l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de Sport et Loisir de plein air (REP ASL) avec l'éco-organisme ECOLOGIC.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

-Point ECO-01 - Echanges de terrains entre la Communauté de Communes du Jovinien et la SAS La Planchette Immobilière.

TRANSITION TERRITORIALE.

-Point TRA-01 - Validation des plans d'actions « Économie circulaire » et « Climat-Air-Énergie » du Contrat d'Objectif Territorial (2024 -2026).

FINANCES.

-Point FIN-01 - Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024.
-Point FIN-02 - Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour la Redevance Incitative - 750 000 €.
-Point FIN-03 – Taxe GEMAPI – Produit attendu pour l'année 2024.

RESSOURCES HUMAINES.

-Point RH-01 - Création d'un emploi d'adjoint(e) au directeur des affaires financières pour besoins de service.
-Point RH-02 - Création d'un emploi de gestionnaire de la commande publique pour besoins de service.
-Point RH-03 - Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non complet.

Affichage à la Communauté de Communes du Jovinien
et sur le site de la Communauté de Communes du Jovinien le 23 février 2024.

Communauté de Communes du Jovinien